

RENCONTRE PREPARATOIRE DE LA RENTRÉE
UNIVERSITAIRE 2019-2020 DES RESPONSABLES DU
MINESUP ET DES UNIVERSITÉS

**DISCOURS D'OUVERTURE DU PROFESSEUR
JACQUES FAME NDONGO
MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Monsieur le Recteur de l'Université Panafricaine ;

Mesdames et Messieurs les Vices-Chancellors et Recteurs des Universités d'Etat ;

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;

Messieurs les Inspecteurs Généraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;

Monsieur le Coordonnateur provisoire, côté camerounais de l'Université Inter-Etats Cameroun-Congo ;

Messieurs les Promoteurs des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur ;

Mesdames et Messieurs les Responsables du Ministère de l'Enseignement Supérieur en vos rangs, qualités et grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Etablissements publics d'enseignement supérieur à statut particulier ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement des Universités d'Etat ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue dans ce magnifique campus de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique, haut lieu de l'ingénierie et de l'innovation technologique en Afrique centrale. Je remercie le Recteur de l'Université de Yaoundé I, ordinaire du lieu, le légendaire hospitalité, qui, une fois de plus, a mis à notre disposition cet agréable cadre de travail à une réflexion féconde.

Mesdames et Messieurs,

Au sortir de ce mois d'août de vacances universitaires qui, j'ose croire à la vue de vos mines reluisantes, a été revigorant pour chacun d'entre vous, nous voici de nouveau prêts à nous engager dans une nouvelle année académique 2019-2020, qui, faut-il le rappeler, marquait la première année de la deuxième décennie de la mise en œuvre de la réforme LMD initiée en 2007.

Il faut reconnaître qu'à la faveur de cette réforme, des avancées notables ont été obtenues. C'est ainsi par exemple que l'offre de formation de nos Universités a pu être substantiellement diversifiée et améliorée, s'arrimant de mieux en mieux aux besoins multiformes des Apprenants, des milieux professionnels et de la société. On note aussi, pour s'en féliciter, une ouverture plus affirmée et volontariste de nos universités à des expériences non universitaires de développement des savoirs et des compétences. Dans la même veine, la culture de l'assurance-qualité n'est étrangère à nos institutions

d'enseignement supérieur qui, progressivement s'arriment aux standards internationaux de l'enseignement supérieur.

Mesdames et Messieurs,

C'est donc fort de ces résultats encourageants que notre système d'enseignement supérieur aborde en cette années académique 2019-2020, une nouvelle marche de l'escalier vertueux qui le conduit inexorablement vers les cimes euphorisantes de l'excellence universitaire. La politique de la Nouvelle Gouvernance Universitaire, initié par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, qui est mise en œuvre par le gouvernement, sous l'impulsion du Premier Ministre, Chef de gouvernement, Son Excellence Joseph Dion Nguté, reste la principale boussole qui doit guider les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées.

Arrivée au stade actuel du développement de notre système d'enseignement supérieur, le leitmotiv autour duquel l'ensemble de nos actions devrait s'organiser au cours de l'année 2019-2020.

***« CONSOLIDER LA GOUVERNANCE EDUCATIONNELLE DE L'UNIVERSITE
CAMEROUNAISE »***

Ce thème mobilisateur pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur tout au long de l'année académique 2019-2020, s'inscrit dans un cadre général d'orientations gouvernementales stratégiques qui se décline en six axes, dont je m'empresse de vous livrer la teneur.

AXE 1 : LA GOUVERNANCE MANAGERIALE

Ce volet de la nouvelle gouvernance universitaire s'articule autour du triptype suivant : d'abord la concertation permanente, ensuite l'équité et la probité dans la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et logistiques, enfin la quête permanente de l'excellence. De manière concrète, trois indicateurs de résultats sont à valider tout au long de l'année par chaque institution d'enseignement supérieur, pour bénéficier du crédit de la bonne gouvernance managériale pour le compte de l'année 2019-2020. Ces indicateurs sont les suivants :

- La paix sociale règne dans tous les campus de l'institution ;
- Les activités de l'institutions se déroule normalement, sans perturbation majeure ;
- Les gestionnaires de l'institution sont exempts de toutes fautes de gestion.

AXE 2 : LA GOUVERNANCE ACADEMIQUE

Ce paradigme s'articule autour de triptype assurance qualité (c'est-à-dire la compétitivité éducationnelle, scientifique, heuristique et technologique de nos universités), professionnalisation des enseignants (c'est-à-dire la maximisation

optimale des savoir-faire et de la compétence), et l'employabilité des diplômés, à savoir l'aptitude des étudiants à s'insérer efficacement dans le circuit de production, à l'aune de l'économie du savoir.

Six indicateurs de résultats nous permettront d'évaluer tout au long de l'année académique 2019-2020, la mise en œuvre par chaque institution, des prescriptions se rapportant à ce volet de la gouvernance universitaire. Ces indicateurs sont les suivants :

- 1) Le respect scrupuleux du calendrier académique pour tous les programmes de formation de l'institution, aussi bien dans le cycle de Licence, que dans le cycle de Master ;
- 2) La publication effective, par le Chef des institutions délivrant les diplômes, des listes des diplômés de l'année académique 2019-2020, aussi bien dans le cycle de Licence que le cycle de Master ;
- 3) La délivrance effective et systématique des relevés de notes et des attestations de réussite à tous les étudiants de l'institution, y compris ceux du cycle de Master, avant la clôture de l'année académique 201-2020 ;
- 4) La mise en place et le fonctionnement effective au cours de l'année académique 2019-2020 au sein de l'institution d'un mécanisme d'évaluation à posteriori de la qualité et des performances internes et externes des programmes de formation de l'institution ;
- 5) La production et la mise à disposition auprès de la tutelle au cours de l'année académique 201-2020, de la cartographie d e la recherche effectuée par les équipes et laboratoires de recherche de l'institution, avec ses impacts sur le développement du pays ;
- 6) L'élaboration et la mise à disposition auprès de la tutelle au cours de l'année 201-2020, d'une stratégie assortie d'un plan d'actions de mise en œuvre de la loi n°2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun, qui, faut-il le rappeler, autorise les Universités d'Etat et les Etablissements d'enseignement supérieur privé à être promoteur des zones économiques.

AXE 3 : LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

La prescription ici est d'édifier les institutions d'enseignement supérieur public et privé efficaces (c'est-à-dire des institutions universitaires capables de produire les résultats escomptés et de réaliser les objectifs fixés), des institutions efficientes (c'est-à-dire des universités qui savent optimiser l'utilisation des ressources en leur possession), des institutions transparentes (c'est-à-dire des universités engagées dans la reddition des comptes à la société) et des institutions agiles (c'est-à-dire des universités capables de s'adapter en permanence aux évolutions de l'environnement).

Au terme de l'année académique 2019-2020, cinq indicateurs nous permettront d'évaluer cette dimension de la gouvernance universitaire, pour chaque institution d'enseignement supérieur :

- 1) La mise en place et le fonctionnement effectif au cours de l'année académique 201-2020, d'une commission interne d'auto-évaluation institutionnelle, attestée par la diffusion effective auprès du grand public et de la tutelle des résultats de l'évaluation ;
- 2) La dotation de chaque institution privée d'enseignement supérieur d'une personnalité juridique distincte de celle du promoteur ;
- 3) La proportion des programmes de formation de l'institution ayant connu une révision au cours de l'année académique 2019-2020 ;
- 4) La proportion des programmes de formation de l'institution ayant fait l'objet d'une évaluation par des acteurs externes à l'institution au cours de l'année académique 2019-2020 ;
- 5) La publication et la mise à disposition auprès de la tutelle au cours de l'année académique 2019-2020, du tableau de bord général des rendements internes des programmes de formation du cycle de Licence et du cycle de Master de l'institution, obtenus au cours de l'année académique précédente (2018-2019).

AXE 4 : LA GOUVERNANCE NUMERIQUE

Ce volet de la gouvernance universitaire concerne la dématérialisation de l'administration et de la formation universitaire, le développement des compétences numériques des étudiants et des enseignants, ainsi que le développement, l'incubation et le transfert à la société, des projets universitaires de l'économie numérique.

Les cinq indicateurs de résultats de cette dimension de la gouvernance universitaire au terme de l'année académique 2019-2020, pour chaque institution d'enseignement supérieur sont les suivants :

- 1) La proportion des programmes de formation de l'institution ayant des ressources numériques d'apprentissage en ligne pour les étudiants ;
- 2) Le nombre de journaux et revues scientifiques et techniques accessibles gratuitement en ligne aux étudiants et enseignants de l'institution ;
- 3) La mise en place et le fonctionnement effectif au sein de l'institution, d'une structure d'accompagnement du processus de digitalisation de l'institution. Il s'agit pour les Universités d'Etat de l'appropriation effective des centres de développement du numérique universitaire, en cours de mise en place par le projet présidentiel E-National Higher Education Network ;
- 4) L'effectivité de l'amorce de la migration des outils informatiques de gestion académique de l'institution vers le système informatique de gestion intégrée en

réseau de l'enseignement supérieur au Cameroun (SIGIRES) en cours de mise en place par le projet E-National Higher Education Network.

- 5) L'achèvement de la distribution des ordinateurs PBhev aux étudiants de l'institution de l'année académique 2016-2017 aux nouveaux étudiants des années académiques 2017-2018 et 2019-2020.

AXE 5 : LA GOUVERNANCE SPORTIVE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE.

Il s'agit, ici, de développer et valoriser le talent sportif, la créativité artistique, la multiculturalité et la conscience patriotique des étudiants dans chaque institution universitaire. Trois indicateurs de résultats permettront d'évaluer chaque institution d'enseignement supérieur au terme de l'année académique 2019-2020 :

- 1) L'organisation des activités sportives au sein de l'institution et la participation effective de l'institution aux Jeux Universitaire 2020 ;
- 2) L'organisation des activités artistiques et culturelles et la participation effective de l'institution au Festival universitaire des arts et de la culture (UNIFAC 2020)
- 3) L'organisation des compétences de détection des talents estudiantins et la participation effective de l'institution à la compétition nationale du Génie et Talent de l'étudiant camerounais (GETEC 2020).

AXE 6 : LA GOUVERNANCE INFRASTRUCTURELLE

Il s'agit de développer et de maintenir en permanence les infrastructures d'enseignement (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires et ateliers d'expérimentation), les infrastructures administratives (bureaux et matériels administratifs), les infrastructures scientifiques et technologiques (laboratoires de recherche, centre d'innovation et d'incubation des entreprises universitaires), les infrastructures d'information scientifiques et technique (bibliothèques et outils TIC), les infrastructures sportives et culturelles (aires de jeux et espace récréatifs), les infrastructures sociales (restaurants, résidences universitaires, centres médico-sociaux, toilettes adaptées au genre).

A l'aube de cette nouvelle année académique, je voudrais insister, à travers les indicateurs de résultat que je vais énoncer, sur les aspects spécifiques qui méritent particulièrement notre attention au cours de l'année académique 2019-2010. Ces indicateurs sont les suivants :

- 1) Le nombre, le type et la capacité des infrastructures nouvelles effectivement réceptionnées par l'institution au cours de l'année académique 2019-2020 ;
- 2) La facilité de mobilité des étudiants handicapés au sein de l'institution ;
- 3) Le ratio du nombre d'étudiants par toilettes fonctionnelles pour femmes au sein de l'institution ;

- 4) Le ratio du nombre d'étudiants par toilette fonctionnelles pour hommes au sein de l'institution ;
- 5) Et spécifiquement pour les IPES, le type et la capacité des infrastructures sportives et culturelles effectivement à la disposition des étudiants au sein des campus de l'institution.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais compléter ces orientations stratégiques se rapportant directement aux axes structurants de la gouvernance universitaire, par des prescriptions spécifiques ayant trait d'une part, à deux projets majeurs de coopération universitaire internationale (l'Université Inter-Etats Congo Cameroun et l'Université Panafricaine) et d'autre part, aux Institutions privées d'enseignement supérieur (IPES).

Concernant l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun, j'invite le Coordonnateur provisoire, côté camerounais, de cette université, à tout mettre en œuvre, en étroite collaboration avec la Partie congolaise, pour assurer un bon accueil des étudiants congolais et une rentrée académique effective de la première cuvée des étudiants de l'Ecole Supérieure Internationale de Génie Numérique de Sangmélima de cette université. Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier solennellement le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la République du Congo, pour notre excellente collaboration dans la mise en œuvre de cet important projet d'intégration sous-régionale initié par les deux Chefs d'Etat de la République du Congo et de la République du Cameroun, j'ai nommé Son Excellence Sassou Nguesso et Son Excellence Paul Biya.

En ce qui concerne l'Université Panafricaine de l'Union Africaine, dont le Cameroun héberge le Rectorat ainsi que deux instituts, à savoir l'Institut Gouvernance, Humanités et Sciences Sociales et le Panafricain E-Institute, la construction du siège définitif du Rectorat de cette université démarrera effectivement au cours de cette année académique. D'autre part, des dispositions logistiques pertinentes sont actuellement mises en œuvre par le Gouvernement à l'effet de soutenir le démarrage effectif des activités académiques du *Panafrican E-Institute* au cours de l'année académique 2019-2020.

Enfin, j'invite les Institutions privées d'enseignement supérieur à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur, dont en particulier, les dispositions relatives à la création et à l'ouverture des programmes de formation dans les IPES. Par ailleurs, vous voudriez bien vouloir vous approprier et mettre en œuvre les objectifs de développement de l'Enseignement Supérieur privé à l'horizon 2025 (ODESP 2025) que j'ai rendu publics en juin 2018. Il s'agit là d'un impératif catégorique, dont la finalité est de crédibiliser d'avantage les IPES.

Mesdames et Messieurs les Vices-Chancellors et Recteurs des Universités d'Etat ;

Messieurs les Promoteurs des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Etablissements,

Voilà déclinée, dans une logique de gestion axée sur les résultats (GAR), la feuille de route de l'année académique 2019-2020. Je vous exhorte à vous en approprier et en faire votre tableau de bord du suivi-évaluation des activités de votre institution ou établissement tout au long de l'année académique 2019-2020. Je vous convie à me faire le compte rendu de la mise en œuvre de cette feuille de route, indicateur de résultat par indicateur de résultat, à la fin du premier semestre et au terme de l'année universitaire.

J'attache du prix à la mise en œuvre par chaque institution publique ou privée d'enseignement supérieur, de cette feuille de route annuelle que je viens de prescrire.

Dear collaborators, distinguished invitees, ladies and gentlemen,

We have been given a golden opportunity by His Excellency Paul Biya, President of the Republic, Head of State to nurture, format, train and streamline the character and educational foundation of the younger generation of our dear and beloved country, Cameroon. What a noble and republican responsibility this is.

Flowing from the reasoning of Nelson Mandela who claims that (I quote) “Education is the most powerful weapon which you can use to change the world”(end of quote), it is evident that as Vice-Chancellors, Rectors, Deans, Directors, and Promoters of Private Institutions of Higher Education, we are all front runners in providing the best education to young Cameroonians. The generation of tomorrow can only be what we make of them today. We are all part of the long journey to nation building and the emergence of our country by twenty thirty-five. I ask that we provide true and quality education to the youth education which respects the academic canons of quality assurance professionalization and the employability of graduates of the entire Higher Education System. We have to give our younger generation a holistic education because, as Aristotle indicated (I quote) “*Educating the mind without educating the heart is no education at all*” (end of quote). What this entails is that we have the obligation to give to our students an education of the head, an education of the heart, an education which has a strong bearing on the principles of love, peace, unity, diversity and above all living together which is very dear to His Excellency Paul Biya, President of the Republic, Head of State.

I want at juncture to thank and congratulate all the Vice-Chancellors and Rectors of State Universities for every effort they have made to complete the previous academic year in peace and serenity. I particularly wish to thank and encourage the Vice-Chancellors of the Universities of Bamenda and Buea and their collaborators who, in spite of the challenge that beset their Regions, were able to keep academic activities

within their respective universities alive until the end of the academic year. I ask them to remain strong, dynamic, courageous and determined as I launch the 2019-2020 academic year and to pay heed to the advice of one-time United States President, Franklin D. Roosevelt who said (I quote) “Don’t be afraid of fear. Because it sharpens you, it challenges you, it makes you stronger; and when you run away from fear, you also run away from the opportunity to be your best possible self” (end of quote). This statement says it all.

Before I conclude, it is important for us to remind ourselves of the High Directives of His Excellency Paul Biya to all of us during his Inaugural address on the twenty second of October, two thousand and eighteen (I quote) “let us now join in taking up, together, the challenges that confront us in ensuring a more united, stable and prosperous Cameroon” (end of quote).

Ladies and gentlemen, as the cream of the Higher Education System, we are all obliged to help the President of Republic, Head of State realize this noble and Republican mission.

Long live the Higher Education System;

Long live Private Institutes of Higher Education

Long live State Universities and their respective establishments;

Long live the Ministry of Higher Education;

Long live His Excellency Paul Biya, President of the Republic, Head of State, Apostle of the New University Governance Policy;

Long live the Republic of Cameroon, united in its diversity.

Thank you for your kind attention

May god bless all of us!